

# Escroquerie sur CCP la source

## Par MAADDLY, le 20/04/2016 à 14:43

Depuis 1990 je me bats pour prouver que j'ai subi une terrible escroquerie sur mon CCP LA SOURCE; j'ai vendu un bien et a deposé ce cheque au guichet d'un bureau de poste et je suis partie en Vacances. A mon retour pas d'argent sur ce compte tout avait disparu meme mes relevés de compte; je n'ai pas pu déposer plainte car je n'avais aucun document à part le double du titre de dépot; La caisse de dépots et consignations a toujours refuse de me dire qui a touché ce cheque et ou est passe ce chéque. Ma soeur ainée avait une procuration sur ce compte et ma carte d'identite a mon nom de jeune fille avait disparue. J'ai demandé à la poste les mouvements sur mon compte par lettre AR en 1992, je n 'ai jamais eu de réponse. A LA BANQUE DE FRANCE je n'ai pas eu de réponse positive. A la CNIL aussi on n'a pas voulu me dire si un autre compte a été ouvert en mon absence pour faire transiter cet argent + de 100 000 Frcs pendant mon absence hors de FRANCE; merci de me répondre.

#### Par morobar, le 20/04/2016 à 16:15

### Bonjour,

Vous répondre quoi?

Vous n'avez pas déposé plainte à l'époque, avez entrepris des démarches fantaisistes. [citation]partie en Vacances. A mon retour pas d'argent sur ce compte tout avait disparu meme mes relevés de compte[/citation]

Le bureau de poste avait lui aussi disparu, et votre compte fermé? [citation] A LA BANQUE DE FRANCE je n'ai pas eu de réponse positive.[/citation] QU'avez-vous demandé à la BDF? Ce n'est pas un commissariat pour y déposer plainte. [citation] A la CNIL aussi on n'a pas voulu me dire si un autre compte a été ouvert en mon absence pour faire transiter cet argent [/citation]

Ils n'en savent fichtre rien. Seul un accès au FICOBA peut répondre à votre question. De toutes façons après 26 années de silence, il y aura de grandes difficultés à récupérer des pièces.

#### Par MAADDLY, le 21/04/2016 à 10:23

BJR le receveur m'a dit avoir fait suivre au CCP et m'a prié de sortir en me menacant d appeler la police. En ce temps la il semblait plus credible que simple client de la poste .pourquoi laBDF car j'avais eté fiché car mon compte était vide suite à un cheque impayé;la CNIL gere le fichier FICOBA de tous les comptes à votre nom (ouverture et fermeture de comptes et adresse donnee) je voulais trouver le compte ou l'argent a transité pendant mon absence. J'ai ecrit pendant 26 ans. Aux CCP en 1992 j'ai envoyé ts les éléments ,je n'ai jamais eu de réponses. En ce temps la c'était des simples postiers qui géraient le mediateur de la poste a géré leprobleme en 2 jours par une lettre-type.